



RAPPORT ANNUEL

CM-AM FRANCE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extrafinancier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management, et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% CAC 40, sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective, opportuniste et déterminée au moyen d'une approche fondamentale portant sur des sociétés essentiellement de grandes capitalisations. L'objectif de surperformance par rapport à l'indice CAC 40 est donc atteint par le biais de la sélection de valeurs essentiellement françaises (stock picking).

La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extrafinancier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

Le processus de gestion se décompose en 3 étapes comme suit :

- 1. Filtre ESG: l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E: l'intensité carbone, pour le pilier S: la politique de ressources humaines, et pour le pilier G: la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.
- 2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.
- 3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extrafinanciers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Le fonds bénéficie du label ISR français.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de moyennes capitalisations, de grandes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de moyenne capitalisation comprise entre 1,5 et 10 milliards d'euros (35 % maximum), aux actions de la zone euro (110 % maximum) aux actions hors France (25 % maximum).

De 0 % à 40 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques , de catégorie investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels,titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les actions mondiales ont connu une nouvelle bonne année en 2024, stimulées par les performances exceptionnelles des États-Unis, ce qui s'est traduit par un écart de performance record par rapport aux actions européennes. En Europe, le rallye haussier du début d'année, porté par les espoirs d'un cycle de baisses de taux marqué et par de bonnes publications de résultats a été compensé par des inquiétudes économiques, politiques et géopolitiques qui se sont accentuées au cours du S2: La crise politique en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump accompagnée de menaces de droits de douane, l'extension de la guerre au Moyen-Orient, l'escalade internationale de la guerre en Ukraine, une détérioration de l'activité économique européenne ou encore la faible consommation chinoise ont pesé sur le sentiment des investisseurs européens.

Côté secteurs en Europe, ce sont les Banques qui affichent la meilleure performance en 2024, soutenues par la reprise d'activités de M&A dans le secteur financier, une baisse plus lente que prévu des taux directeurs et de bonnes publications de résultats. Le secteur des Technologies et des Telecom a également surperformé le marché, tandis que celui de l'Energie termine l'année en territoire négatif.

Sur la période, le marché français a sous performé ses homologues européens, pénalisé par le contexte politique et le manque de visibilité.

Le secteur Industrie est le principal contributeur à la performance, porté par les hausses de Schneider (+34,5%), Safran (+34,4%) et Saint-Gobain (+32,1%). En revanche, Vinci recule de -8,7%, pénalisé par les incertitudes concernant les taxes sur autoroutes. Le secteur de la Santé contribue également favorablement, notamment EssilorLuxottica (+32,3%) et Sanofi (+8,7%), tandis que Sartorius Stedim, vendu au cours de l'année, continue de souffrir de la normalisation post covid.

Le secteur de la Consommation aura été le principal détracteur à la performance cette année, pénalisé par un contexte de taux toujours élevé et d'une exposition au marché chinois qui reste difficile, particulièrement pour les valeurs du luxe et de l'automobile, qui ont été allégées. Après une année 2023 exceptionnelle, Stellantis (-36,2%) a été fortement réduit, au profit de Renault (+7%) qui s'est montré particulièrement résilient. Côté Luxe, LVMH (-11,8%) a également été sous pondéré au profit d'Hermes (+22,4%) et Moncler (-6,8%).

Des arbitrages ont été réalisés tout au long de l'année, avec notamment les ventes de Galp, Repsol et Neste au profit de TotalEnergies, ainsi que les ventes de Worldline, Teleperformance, Amundi. A l'inverse nous avons initié des positions telles que Publicis, Biomérieux, Bureau Verticas, ainsi que Accor.

Sur l'exercice le fonds décline de -0.70% pour les parts RC, -0.79 pour la part RD, -0.10% pour la part RC2, et progresse de +0.10% pour la part S et +0.50% pour la part M.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auguel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extrafinanciers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Frais de gestion indirects calculés

177 952,42 EUR

Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

• Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Conséquences de réclamations contentieuses sur le fondement de l'arrêt Aberdeen et autres

Des procédures contentieuses ont été introduites en Finlande, en Italie, & au Portugal pour tirer parti de la jurisprudence européenne.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers	1	
Actions et valeurs assimilées (A) ¹	1 525 437 213,96	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 525 437 213,96	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	17 741 622,84	
OPCVM	17 741 622,84	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 543 178 836,80	
Créances et comptes d'ajustement actifs	38 222,14	
Comptes financiers	42 737 335,14	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II ¹	42 775 557,28	
Total Actif I + II	1 585 954 394,08	

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	1 592 502 666,35	
Report à nouveau sur revenu net	37 034,89	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-9 185 353,76	
Capitaux propres I	1 583 354 347,48	
Passifs éligibles :	1	
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :	1	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 600 046,60	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	2 600 046,60	
Total Passifs : I + III + IV	1 585 954 394,08	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	49 868 511,46	
Produits sur obligations	31 705 000,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	1 181 906,92	
Sous-total Produits sur opérations financières	82 755 418,38	
Charges sur opérations financières	, , , , ,	
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	82 755 418,38	
Autres produits :	02 7 33 4 10,30	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :	20 420 450 50	
Frais de gestion de la société de gestion	-29 138 456,59	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-29 138 456,59	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	53 616 961,79	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-2 269 225,16	
Revenus nets I = C + D	51 347 736,63	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-34 587 356,94	
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 855 519,24	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de	-36 442 876,18	
régularisations E	4 450 000 05	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 456 829,87	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-34 986 046,31	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-23 969 399,37	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	3 916,47	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-23 965 482,90	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 581 561,18	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-25 547 044,08	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	-9 185 353,76	

^{*} Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sousjacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management, et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% CAC 40, sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	1 583 354 347,48	1 704 878 691,00	1 548 998 209,68	1 877 637 903,68	1 369 791 362,53
PART CAPI M	, <u>'</u>	,	,	,	ŕ
Actif net	614 032,46	1 857 355,04	1 398 262,42	1 460 796,75	
Nombre de parts	0,299	0,909	0,787	0,733	
Valeur liquidative unitaire	2 053 620,26	2 043 294,87	1 776 699,39	1 992 901,43	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	44 617,93	74 344,33	25 132,41	-1 565,38	
PART CAPI RC	•	•	•	•	
Actif net	1 076 534 999,71	1 142 874 927,75	1 048 813 521,23	1 249 976 714,18	1 072 460 351,90
Nombre de parts	16 080 949,506	16 952 464,520	17 666 961,288	18 529 538,103	19 942 787,208
Valeur liquidative unitaire	66,94	67,41	59,36	67,45	53,77
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,63	1,64	0,06	9,01	1,18
PART CAPI RC2					
Actif net	249 688 149,53	268 948 934,56	225 568 763,91	283 819 312,54	
Nombre de parts	41 335,731	44 480,180	42 647,537	47 553,920	
Valeur liquidative unitaire	6 040,49	6 046,48	5 289,13	5 968,36	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	94,13	185,82	43,18	-7,85	

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPI S					
Actif net	12 657 460,97	20 536 443,81	10 501 913,87	13 536 206,51	
Nombre de parts	2 066,358	3 356,037	1 965,868	2 249,979	
Valeur liquidative unitaire	6 125,49	6 119,25	5 342,12	6 016,14	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	108,02	199,61	54,28	-6,85	

PART DIST RD						
Actif net	243 859 704,81	270 661 029,84	262 715 748,25	328 844 873,70	297 331 010,63	
Nombre de parts	7 815 594,682	8 398 904,090	9 040 425,809	9 634 198,782	10 751 152,979	
Valeur liquidative unitaire	31,20	32,22	29,06	34,13	27,65	
Distribution unitaire sur revenu net	0,96	0,85	0,76	0,98	0,51	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	-0,69	-0,05	-0,73	3,62	0,10	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ciavant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC2 : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : distribution du résultat net Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359356	2,392 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,362 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum - Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
RD	FR0010361048	2,392 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,362 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum - Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
RC2	FR0014004P17	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum - Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

S	FR0014004P33	1,2 % TTC maximum	Actif net
		dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC	
		maximum	
		dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03	
		% TTC maximum	
		- Les frais réels de fonctionnement et autres services	
		pourraient être supérieurs au taux forfaitaire	
		maximum autorisé, dans ce cas,	
		la société de gestion prendra en charge le	
		dépassement. Par ailleurs, la société de gestion	
		pourrait être amenée à provisionner le taux maximum	
		forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et	
		autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	
M	FR0014004P58	0,6 % TTC maximum	Actif net
		dont frais de gestion financière : 0,57 % TTC	
		maximum	
		dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03	
		% TTC maximum	
		- Les frais réels de fonctionnement et autres services	
		pourraient être supérieurs au taux forfaitaire	
		maximum autorisé, dans ce cas,	
		la société de gestion prendra en charge le	
		dépassement. Par ailleurs, la société de gestion	
		pourrait être amenée à provisionner le taux maximum	
		forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et	
		autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359356	Néant
RD	FR0010361048	Néant
RC2	FR0014004P17	Néant
S	FR0014004P33	Néant
М	FR0014004P58	Néant

• Commission de surperformance

Part FR0010359356 RC

Néant

Part FR0010361048 RD

Néant

Part FR0014004P17 RC2

Néant

Part FR0014004P33 S

Néant

Part FR0014004P58 M

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé de répartition (en %)			
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires	
0,10% TTC maximum sur les actions.	100			
Prélèvement sur chaque transaction				

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

• Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

• Garantie recue:

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement. La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme
- Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	1 704 878 691,00	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	80 519 704,96	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-188 353 862,11	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	53 616 961,79	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-36 442 876,18	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-23 965 482,90	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-6 898 789,08	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 583 354 347,48	

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI M	-	
Parts souscrites durant l'exercice	0,156	326 376,94
Parts rachetés durant l'exercice	-0,766	-1 643 620,32
Solde net des souscriptions/rachats	-0,610	-1 317 243,38
PART CAPI RC	-	
Parts souscrites durant l'exercice	224 203,214	15 544 234,35
Parts rachetés durant l'exercice	-1 095 718,228	-75 717 331,62
Solde net des souscriptions/rachats	-871 515,014	-60 173 097,27
PART CAPI RC2		
Parts souscrites durant l'exercice	9 181,689	58 013 762,91
Parts rachetés durant l'exercice	-12 326,138	-77 076 110,21
Solde net des souscriptions/rachats	-3 144,449	-19 062 347,30
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	358,760	2 264 831,91
Parts rachetés durant l'exercice	-1 648,439	-10 490 648,12
Solde net des souscriptions/rachats	-1 289,679	-8 225 816,21
PART DIST RD	-	
Parts souscrites durant l'exercice	130 244,837	4 370 498,85
Parts rachetés durant l'exercice	-713 554,245	-23 426 151,84
Solde net des souscriptions/rachats	-583 309,408	-19 055 652,99

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI M	•
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC2	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART DIST RD	•
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014004P58	PART CAPI M	Capitalisable	EUR	614 032,46	0,299	2 053 620,26
FR0010359356	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	1 076 534 999,71	16 080 949,506	66,94
FR0014004P17	PART CAPI RC2	Capitalisable	EUR	249 688 149,53	41 335,731	6 040,49
FR0014004P33	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	12 657 460,97	2 066,358	6 125,49
FR0010361048	PART DIST RD	Distribuable	EUR	243 859 704,81	7 815 594,682	31,20

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
	+/-	France +/-	Italie +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Espagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 525 437,21	1 473 358,93	20 901,80	14 418,02	9 581,23	7 177,23
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 525 437,21					_

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition del	•
		<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux				
	+/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	42 737,34	0,00	0,00	0,00	42 737,34	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	·	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan						
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	NA	0,00	0,00	0,00	42 737,34	

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	42 737,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	42 737,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	CHF +/-			Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	68,26	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif	ĺ				
Opérations de cession sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	68,26	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan	0.0000	
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	38 222,14
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	38 222,14
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-233 630,79
Frais de gestion	-2 366 415,81
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-2 600 046,60
Total des créances et dettes	-2 561 824,46

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI M	31/12/2024
Frais fixes	4 746,09
Frais fixes en % actuel	0,61
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	20 674 411,22
Frais fixes en % actuel	1,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC2	31/12/2024
Frais fixes	3 256 917,86
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/12/2024
Frais fixes	163 774,44
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST RD	31/12/2024
Frais fixes	5 038 606,98
Frais fixes en % actuel	1,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0012952240	CM-AM ENTREPRENEURS FRANC-SR	15 102 917,52
	FR0010925941	CM-AM EUROPE DIVIDENDES-D	1 307,99
	FR0010924266	CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	1,94
	FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	798 834,00
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	1 838 561,39
Total			17 741 622,84

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	51 347 736,63	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	51 347 736,63	
Report à nouveau	37 034,89	
Sommes distribuables au titre du revenu net	51 384 771,52	

PART CAPI M		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	26 804,41	
Total	26 804,41	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	33 905 844,49	
Total	33 905 844,49	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI RC2					
Affectation :					
Distribution	0,00				
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00				
Capitalisation	9 386 618,24				
Total	9 386 618,24				
* Information relative aux acomptes versés					
Montant unitaire	0,00				
Crédits d'impôts totaux	0,00				
Crédits d'impôts unitaires	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00				

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	501 461,38	
Total	501 461,38	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DIST RD					
Affectation:					
Distribution	7 502 970,89				
Report à nouveau du revenu de l'exercice	61 072,11				
Capitalisation	0,00				
Total	7 564 043,00				
* Information relative aux acomptes versés					
Montant unitaire	0,00				
Crédits d'impôts totaux	0,00				
Crédits d'impôts unitaires	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts	7 815 594,682				
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,96				
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00				

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-34 986 046,31	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-34 986 046,31	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-34 986 046,31	

PART CAPI M					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-13 463,65				
Total	-13 463,65				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

PART CAPI RC					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-23 787 439,66				
Total	-23 787 439,66				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

PART CAPI RC2					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-5 495 987,37				
Total	-5 495 987,37				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI S					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-278 252,50				
Total	-278 252,50				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

PART DIST RD					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-5 410 903,13				
Total	-5 410 903,13				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts	7 815 594,682				
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00				

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

nstruments		Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			1 525 437 213,96	96,34
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 525 437 213,96	96,34
Aérospatial / Défense			145 678 311,65	9,20
AIRBUS	EUR	417 045	64 550 225,10	4,08
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	312 648	66 312 640,80	4,19
THALES	EUR	106 855	14 815 445,75	0,93
Alimentation			30 946 196,16	1,95
DANONE	EUR	475 218	30 946 196,16	1,95
Assurances multirisques			82 526 871,84	5,21
ALLIANZ	EUR	48 726	14 418 023,40	0,91
AXA	EUR	1 740 444	59 732 038,08	3,77
SCOR SE REGPT	EUR	354 349	8 376 810,36	0,53
Automobiles et équipementiers			66 223 287,04	4,18
MICHELIN	EUR	887 661	28 227 619,80	1,78
RENAULT	EUR	603 920	28 414 436,00	1,79
STELLANTIS	EUR	757 769	9 581 231,24	0,61
Banques			83 215 881,01	5,26
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	1 026 412	60 784 118,64	3,84
CREDIT AGRICOLE	EUR	1 107 077	14 713 053,33	0,93
SOCIETE GENERALE	EUR	284 194	7 718 709,04	0,49
Boissons			13 036 836,00	0,82
PERNOD RICARD	EUR	119 604	13 036 836,00	0,82
Chimie			85 291 355,28	5,39
AIR LIQUIDE	EUR	543 534	85 291 355,28	5,39
Construction / Matériaux			119 304 283,70	7,53
SAINT-GOBAIN	EUR	545 264	46 729 124,80	2,95
SPIE	EUR	562 231	16 889 419,24	1,06
VINCI	EUR	558 309	55 685 739,66	3,52
Electronique / Equipements électriques			119 517 717,00	7,55
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	496 130	119 517 717,00	7,55
Energie non renouvelable			60 641 022,06	3,83
TOTALENERGIES SE	EUR	1 136 238	60 641 022,06	3,83
Equipements / produits domestiques			16 021 337,50	1,01
SEB	EUR	183 101	16 021 337,50	1,01
Equipements et services de santé			103 319 919,60	6,53
BIOMERIEUX	EUR	91 084	9 427 194,00	0,60
ESSILORLUXOTTICA	EUR	398 526	93 892 725,60	5,93
Equip serv/distrib prod pétro			19 923 355,00	1,26
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	154 925	19 923 355,00	1,26
Gaz eau et autres serv aux collectivités			31 806 250,04	2,01
ENGIE	EUR	523 670	8 017 387,70	0,51

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	ruments Devise Qua		Montant	%AN
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	877 494	23 788 862,34	1,50
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			102 886 493,02	6,50
SANOFI	EUR	1 097 573	102 886 493,02	6,50
Logiciel / Services informatiques			54 818 267,00	3,46
CAPGEMINI	EUR	152 800	24 165 320,00	1,53
DASSAULT SYSTEMES	EUR	436 392	14 619 132,00	0,92
SOPRA STERIA GROUP	EUR	93 765	16 033 815,00	1,01
Matériels et équipements informatiques			3 887 674,35	0,25
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	44 609	3 887 674,35	0,25
Média			24 926 000,00	1,57
PUBLICIS GROUPE	EUR	242 000	24 926 000,00	1,57
Produits à usage domestique			258 577 758,30	16,33
HERMES INTERNATIONAL	EUR	33 400	77 554 800,00	4,90
L'OREAL	EUR	217 808	74 457 664,80	4,70
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	134 797	85 663 493,50	5,41
MONCLER	EUR	410 000	20 901 800,00	1,32
Services de soutien aux entreprises			46 291 677,17	2,92
BUREAU VERITAS	EUR	340 928	10 002 827,52	0,63
EDENRED	EUR	727 319	23 092 378,25	1,46
ELIS	EUR	698 226	13 196 471,40	0,83
SOC PLACEMENT IMMOBILIER			14 685 894,70	0,93
GECINA	EUR	75 642	6 841 818,90	0,43
KLEPIERRE	EUR	282 161	7 844 075,80	0,50
Téléphonie fixe			24 506 025,54	1,55
CELLNEX TELECOM	EUR	235 242	7 177 233,42	0,45
ORANGE	EUR	1 799 833	17 328 792,12	1,10
Voyage et Loisirs			17 404 800,00	1,10
ACCOR	EUR	370 000	17 404 800,00	1,10
Parts d'OPC et fonds d'investissements			17 741 622,84	1,12
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			17 741 622,84	1,12
CM-AM ENTREPRENEURS FRANC-SR	EUR	129	15 102 917,52	0,95
CM-AM EUROPE DIVIDENDES-D	EUR	1	1 307,99	0,00
CM-AM EUROPE DIVID-EQ EUR BI	EUR	0,001	1,94	0,00
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	200	798 834,00	0,05
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	17	1 838 561,39	0,12
Total 1 543 178 836,80				

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			uro (*)
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devise	es à livrer (-)
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions							
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pre	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options							
Sous total		0,00 0,00		0,00			
Swaps	•						
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments		-	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures	•		•			
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	•					
Sous total		0,00 0,00		0,00		
Swaps	•		•			
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments	•		•			
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – de change

	Instruments financiers à terme – de change						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Options	•						
Sous total		0,00 0,00		0,00			
Swaps							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments							
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	0,00	0,00			

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	•					
Sous total		0,00 0,00		0,00		
Swaps	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pi	résentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	•					
Sous total		0,00 0,00		0,00		
Swaps	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle bil	•	Montant de l'exposition en Euro (*)			Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+) Devises à livrer (-)				
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte	
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	-	-	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 543 178 836,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	42 775 557,28
Autres passifs (-)	-2 600 046,60
Total = actif net	1 583 354 347,48



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement **CM-AMFRANCE**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023 Fonds Commun de Placement **CM-AM FRANCE** 4, rue Gaillon - 75002 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement **CM-AM FRANCE**

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM FRANCE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Nicolas Duval Arnould KPMG le 04/04/2024 17:43:51

Nicolas Duval-Arnould Associé

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
mmobilisations nettes	0,00	0,0
Dépôts et instruments financiers	1 652 378 826,50	1 512 356 941,2
Actions et valeurs assimilées	1 642 497 005,80	1 505 359 271,8
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 642 497 005,80	1 505 359 271,8
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Titres de créances négociables	0,00	0,
Autres titres de créances	0,00	0,
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Parts d'organismes de placement collectif	9 881 820,70	6 997 669,
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 881 820,70	6 997 669,
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,
Autres organismes non européens	0,00	0,
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,
Titres empruntés	0,00	0,
Titres donnés en pension	0,00	0,
Autres opérations temporaires	0,00	0,
Contrats financiers	0,00	0,
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Autres opérations	0,00	0,
Autres instruments financiers	0,00	0,
Créances	0,00	3 592 279,
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,
Autres	0,00	3 592 279,
Comptes financiers	54 818 001,36	36 953 023,
Liquidités	54 818 001,36	36 953 023,
otal de l'actif	1 707 196 827,86	1 552 902 244,



BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	1 661 302 506,57	1 545 501 579,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	63 098,92	84 990,51
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-3 285 584,40	-38 208 360,63
Résultat de l'exercice (a, b)	46 798 669,91	41 619 999,87
Total des capitaux propres	1 704 878 691,00	1 548 998 209,68
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 318 136,86	3 904 034,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 318 136,86	3 904 034,53
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 707 196 827,86	1 552 902 244,21

⁽a) Y compris comptes de régularisations

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,0
Total Opérations de couverture	0,00	0,0
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,0
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,0
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,0
Total Autres opérations	0,00	0,0



COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 616 805,81	13 363,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	44 372 387,49	42 646 353,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées	31 082 391,04	29 270 300,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	77 071 584,34	71 930 017,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	93 869,91
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	93 869,91
Résultat sur opérations financières (I - II)	77 071 584,34	71 836 147,61
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	29 557 183,62	28 877 440,80
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	47 514 400,72	42 958 706,81
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-715 730,81	-1 338 706,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	46 798 669,91	41 619 999,87



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : distribution du résultat net Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC2 : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S : Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M
Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.



Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359356	2,392 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,362 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010361048	2,392 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,362 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
RC2	FR0014004P17	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
S	FR0014004P33	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,17 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net
М	FR0014004P58	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,57 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,03 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359356	Néant
RD	FR0010361048	Néant
RC2	FR0014004P17	Néant
S	FR0014004P33	Néant
М	FR0014004P58	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010359356 RC

Néant

Part FR0010361048 RD

Néant

Part FR0014004P17 RC2

Néant

Part FR0014004P33 S

Néant

Part FR0014004P58 M

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

26-5 PA 85 1240 37	Clé de répartition (en %)		
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,10% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction	100		

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.



Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- · Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.



Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- · Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères



des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.



EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	1 548 998 209,68	1 877 637 903,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	105 462 128,00	90 387 273,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-153 146 305,52	-188 965 514,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	53 435 717,38	86 194 731,61
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-55 191 070,20	-119 085 988,23
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	87 000,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-2 109 695,00
Frais de transaction	-1 536 641,42	-4 829 705,61
Différences de change	-268,69	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	165 989 366,09	-224 158 271,91
Différence d'estimation exercice N	395 456 192,07	229 466 825,98
Différence d'estimation exercice N-1	229 466 825,98	453 625 097,89
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-6 646 845,04	-9 118 230,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	47 514 400,72	42 958 706,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 704 878 691,00	1 548 998 209,68



INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
ASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif		90 10						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	54 818 001,36	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	54 818 001,36	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif	USD	USD				-		
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Comptes financiers	14 456,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0



VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 881 820,70
	FR0000991770	CM-AM EU.VAL.RC 6D	745 114,00
	FR0010924266	CM-AM EU.DIV.RC 3D	1,84
	FR0010925941	CM-AM EU.DIV.RD 3D	1 280,47
	FR0014005R48	CM AM OB.EM.F.IC3D	7 313 838,18
	FR001400CT66	CM IMP.F.INCL.IC3D	1 821 586,21
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe		İ	9 881 820,70



TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice							
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire		
Total acomptes			0	0	0	0		

ĺ	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice							
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire				
Total acomptes			0	1				

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter Report à nouveau	63 098.92	84 990.51
Résultat	46 798 669,91	41 619 999,87
Total	46 861 768,83	41 704 990,38

	29/12/2023	30/12/2022
AI PART CAPI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	71 239,01	53 856,79
Total	71 239,01	53 856,79
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	30 109 118,68	26 987 564,28
Total	30 109 118,68	26 987 564,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00



	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI RC2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 792 327,86	7 361 950,08
Total	8 792 327,86	7 361 950,08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	710 215,87	363 378,08
Total	710 215,87	363 378,08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00



	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	7 139 068,48	6 870 723,61
Report à nouveau de l'exercice	39 798,93	67 517,54
Capitalisation	0,00	0,00
Total	7 178 867,41	6 938 241,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	8 398 904,09	9 040 425,809
Distribution unitaire	0,85	0,76
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00



Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nette	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 285 584,40	-38 208 360,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 285 584,40	-38 208 360,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
A1 PART CAPI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 660,01	-34 077,58
Total	-3 660,01	-34 077,58
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 223 128,35	-25 792 577,90
Total	-2 223 128,35	-25 792 577,90
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00



Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nette	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI RC2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-526 803,57	-5 520 390,65
Total	-526 803,57	-5 520 390,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nette	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-40 306,77	-256 660,01
Total	-40 306,77	-256 660,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nett	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD	0	
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-491 685,70	-6 604 654,49
Total	-491 685,70	-6 604 654,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	8 398 904,09	9 040 425,809
Distribution unitaire	0,00	0,00



TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	unitaire sur résultat (y	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	ϵ	ϵ	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	1 186 414 503,84	20 544 391,926	57,74	0,00	0,00	0,00	1,34
31/12/2019	D1 PART DIST D	349 989 984,01	11 297 819,687	30,97	0,00	0,93	0,00	-0,19
31/12/2020	C1 PART CAPI C	1 072 460 351,90	19 942 787,208	53,77	0,00	0,00	0,00	1,18
31/12/2020	D1 PART DIST D	297 331 010,63	10 751 152,979	27,65	0,00	0,51	0,00	0,10
31/12/2021	A1 PART CAPI M	1 460 796,75	0,733	1 992 901,43	0,00	0,00	0,00	-1 565,38
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	1 249 976 714,18	18 529 538,103	67,45	0,00	0,00	0,00	9,01
31/12/2021	C2 PART CAPI RC2	283 819 312,54	47 553,92	5 968,36	0,00	0,00	0,00	-7,85
31/12/2021	C3 PART CAPI S	13 536 206,51	2 249,979	6 016,14	0,00	0,00	0,00	-6,85
31/12/2021	D1 PART DIST RD	328 844 873,70	9 634 198,782	34,13	0,00	0,98	0,00	3,62
30/12/2022	A1 PART CAPI M	1 398 262,42	0,787	1 776 699,39	0,00	0,00	0,00	25 132,41
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	1 048 813 521,23	17 666 961,288	59,36	0,00	0,00	0,00	0,06
30/12/2022	C2 PART CAPI RC2	225 568 763,91	42 647,537	5 289,13	0,00	0,00	0,00	43,18
30/12/2022	C3 PART CAPI S	10 501 913,87	1 965,868	5 342,12	0,00	0,00	0,00	54,28
30/12/2022	D1 PART DIST RD	262 715 748,25	9 040 425,809	29,06	0,00	0,76	0,00	-0,73
29/12/2023	A1 PART CAPI M	1 857 355,04	0,909	2 043 294,87	0,00	0,00	0,00	74 344,33
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	1 142 874 927,75	16 952 464,52	67,41	0,00	0,00	0,00	1,64
29/12/2023	C2 PART CAPI RC2	268 948 934,56	44 480,18	6 046,48	0,00	0,00	0,00	185,82
29/12/2023	C3 PART CAPI S	20 536 443,81	3 356,037	6 119,25	0,00	0,00	0,00	199,61
29/12/2023	D1 PART DIST RD	270 661 029,84	8 398 904,09	32,22	0,00	0,85	0,00	-0,05

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI M		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,17200	341 015,83
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-0,05000	-99 011,64
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,12200	242 004,19
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,90900	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	360 500,33000	23 519 467,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 074 997,09800	-70 356 579,80
Solde net des Souscriptions/Rachats	-714 496,76800	-46 837 112,13
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	16 952 464,52000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI RC2		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10 837,90800	63 992 740,17
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-9 005,26500	-52 994 067,84
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 832,64300	10 998 672,33
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	44 480,18000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 184,05500	12 923 931,35
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-793,88600	-4 720 194,34
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 390,16900	8 203 737,01
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 356,03700	



	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Don't an Astina Consolita durant llangua	147 (07 05400	4 694 072 09
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	147 607,95400	4 684 972,98
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-789 129,67300	-24 976 451,90
Solde net des Souscriptions/Rachats	-641 521,71900	-20 291 478,92
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	8 398 904,09000	



COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI M	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	12 385,26
Montant des commissions de souscription perçues	12 385,26
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	12 385,26
Montant des commissions de souscription rétrocédées	12 385,26
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI RC2	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	246,25
Montant des commissions de souscription perçues	246,25
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	246,25
Montant des commissions de souscription rétrocédées	246,25
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00



	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 649,65
Montant des commissions de souscription perçues	1 649,65
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	1 649,65
Montant des commissions de souscription rétrocédées	1 649,65
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00



FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0014004P58 A1 PART CAPI M	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10 072,85
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0010359356 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,86
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	21 058 090,52
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0014004P17 C2 PART CAPI RC2	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 107 107,51
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0014004P33 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	162 598,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0010361048 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	5 219 314,29
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00



CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	2 318 136,86
Total des dettes		2 318 136,86
Total dettes et créances		-2 318 136,86



VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 652 378 826,50	96,92
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 642 497 005,80	96,34
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	9 881 820,70	0,58
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-2 318 136,86	-0,14
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	54 818 001,36	3,22
DISPONIBILITES	54 818 001,36	3,22
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 704 878 691,00	100,00



Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM France Identifiant d'entité juridique: 969500XANB5XPELB5C32

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/ 852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

e produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?					
••		Dui	• •	×	Non
	invest ayant	alisé des issements durables un objectif onnemental:%	*	envi qu'il dura	omouvait des caractéristiques ronnementales et sociales (E/S) et, bien n'ait pas eu d'objectif l'investissement ble, il présentait une proportion male de 30 % d'investissements durables
		dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE			ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
		dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		*	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
				×	ayant un objectif social
		Il a réalisé des investisseme durables ayant un objectif social:%	ents		Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,66/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,42/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

Le score ESG du produit financier est de 6,66/10, contre 6,73 pour la période précédente et 5,42 pour son indice Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence

... et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes

de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

> (Inclue la déclaration pour les produits financiers siés à l'article. 6 premier alinéa, du règlement (LU) 2020/852]
>
> La taxinomie de l'ILE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice importants en vertu duquel les investissements olignés sur la taxinomie ne devroient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.
>
> Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne enmatière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: 01/01/2024—31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie	7,566	FRANCE
SANOFI	Soins de santé	6,512	FRANCE
ESSILORLUXOTTICA	Soins de santé	5,897	FRANCE
LVMH MOET HENNESSY	Consommation discrétionnaire	5,403	FRANCE
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	5,353	FRANCE
HERMES INTL SA	Consommation discrétionnaire	4,904	FRANCE
L OREAL SA	Consommation de base	4,681	FRANCE
SAFRAN	Industrie	4,190	FRANCE
AIRBUS SE	Industrie	4,101	PAYS-BAS
BNP PARIBAS	Finance	3,840	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre
 d'affaires pour
 refléter la part des
 revenus provenant
 des activités vertes
 des sociétés
 bénéficiaires des
 investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

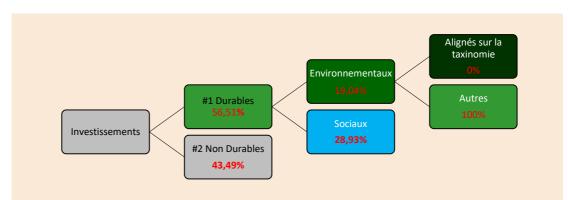
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Industrie	25,8
Consommation discrétionnaire	17,9
Soins de santé	13,0
Finance	11,9
Consommation de base	7,5
Matériaux	5,4
Energie	5,1
Technologies de l'information	3,7
Services de communication	3,1
Services aux collectivités	2,0
lmmobillier	0,9



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extrafinancières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou
émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité
des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie
de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

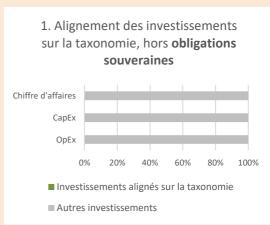
Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



■ Autres investissements



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 28,93%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Les indices de référence sont des

indices permettant de mesurer si le

produit financier atteint l'objectif

d'investissement

durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N/A



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement **CM-AMFRANCE**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024 Fonds Commun de Placement **CM-AM FRANCE** 4, rue Gaillon - 75002 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

Fonds Commun de Placement CM-AM FRANCE

4, rue Gaillon - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM FRANCE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de Nicolas Duval Arnould KPMG le 31/03/2025 13:16:32

Nicolas Duval-Arnould Associé